

**TERMES DE REFERENCE****TDR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DEDIEE AU SUIVI DES PROJETS DU PORTEFEUILLE DES PRIORITES PRESIDENTIELLES**

Institution : Présidence de la République

Type de contrat : Consultation Nationale

Date : 6 décembre 2024

Durée : 60 jours

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis le 05 septembre 2021, la modernisation de l'administration publique est au centre des préoccupations des nouvelles autorités soucieuses de s'adapter aux mutations sociales, technologiques, économiques et politiques induites par la mondialisation, et par ailleurs aux exigences citoyennes pour une meilleure performance de l'action publique et le développement. Plusieurs réformes institutionnelles sont alors conduites à cet effet, ciblant aussi bien des objectifs de croissance économique et de bien-être des populations, mais également des dimensions touchant à l'amélioration de la vie publique, à travers notamment l'assainissement du fichier de la fonction publique, la lutte contre la corruption et le favoritisme, l'inclusion et la représentativité des groupes vulnérables, la participation citoyenne, l'imputabilité et la transparence, etc. Les résultats de ces politiques de réformes administratives sont généralement mitigés en raison de leur complexité du point de vue de la portée idéologique et technique ; mais aussi à cause de la dimension politique qui appelle à des choix souvent impopulaires ; et enfin à cause d'un écart de compétences nécessaires au sein des administrations publiques pour concrétiser le changement visé.

Le Bureau de suivi des priorités présidentielles (BSPP) a été créé conformément aux dispositions de l'article 42 du Décret D/2021/0059/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Présidence de la République et placé sous l'autorité du Chef de l'État. La mission du BSPP est de suivre et d'évaluer les performances des projets et programmes prioritaires définis par le Chef de l'État ou par toute autre institution ou structure désignée par celui-ci et est revue et complétée de manière régulière.

Conformément au Décret D/2022/017/PRG/CNRD/SGG du 10 janvier 2022, modifié par le Décret D/2024/0071/PRG/CNRD/SGG du 19 avril 2024, les missions du Bureau de suivi des priorités présidentielles (BSPP) sont définies ainsi qu'il suit :



- Mettre en place un mécanisme continu de suivi de l'exécution des projets et programmes prioritaires du Président ;
- Assurer le suivi du financement et de l'exécution des projets et programmes prioritaires du Président ;
- Évaluer la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires du Président de la République et lui rendre compte régulièrement du niveau d'exécution et d'atteinte des résultats ciblés et formuler des recommandations ;
- Apporter l'assistance technique nécessaire aux ministères sectoriels à la mise en place et au maintien d'un système efficace d'exécution des projets et programmes prioritaires ;
- Mener des campagnes de communication en coordination avec la direction de la communication et de l'information de la Présidence, sur les projets et programmes prioritaires ;
- Mobiliser les financements nécessaires au fonctionnement du BSPP.

Dans le cadre de ces missions, le **Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP)**, envisage recourir aux services d'un prestataire pour l'élaboration et la digitalisation des outils de suivi des activités et des indicateurs, ainsi que la mise en place d'un tableau de bord des différents projets/programmes prioritaires du Président. L'objectif est de collecter, traiter, stocker, analyser les données, et visualiser en temps réel les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents projets.

Les présents termes de référence décrivent le contexte et la justification de cette activité, ses buts et objectifs, les principales activités et tâches, les produits et résultats attendus, la méthodologie, ainsi que l'organisation et le calendrier de réalisation de cette mission.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

II.1. Objectif Général :

L'objectif global de cette mission est de concevoir, développer et déployer une plateforme de suivi des projets pour le BSPP. Cette plateforme devra permettre une gestion en temps réel des projets, infrastructures et indicateurs de performance, tout en facilitant la gestion des rôles et des accès utilisateurs. Elle devra inclure une application mobile pour la collecte de données sur le terrain, garantissant ainsi une remontée d'informations en temps réel.

II.2. Objectifs Spécifiques :

Il s'agit de façon spécifique du :

- Paramétrage de la plateforme : Configurer la plateforme pour qu'elle réponde aux besoins fonctionnels du BSPP, avec des indicateurs clés (KPI) et des tableaux de bord interactifs.



- **Suivi des bailleurs** : Mettre en place un module permettant de suivre les financements des bailleurs par projet, avec des indicateurs sur leurs engagements financiers, leurs zones d'intervention et les résultats attendus.
- **Application mobile** : Développer une application mobile pour les équipes sur le terrain, permettant de saisir et d'envoyer des données sur l'avancement des projets directement à la plateforme centrale.
- **Tableaux de bord et rapports automatisés** : Configurer des tableaux de bord dynamiques sur Power BI pour visualiser en temps réel les indicateurs de performance des projets et des infrastructures. Des rapports automatisés seront générés pour chaque projet et transmis aux parties prenantes.
- **Formation des utilisateurs** : Former les utilisateurs finaux (personnel du BSPP, bureaux de contrôle, bailleurs) à l'utilisation de la plateforme et de l'application mobile.

IV. METHODOLOGIE ET CHRONOGRAMME

En vue de l'objectif général de la consultation, la méthodologie devra être définie par le consultant. Le prestataire ou cabinet devra adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec l'équipe du BSPP notamment la coordination, les data-analystes et les principales parties prenantes. Il consultera les responsables des domaines de résultats et devra tenir compte, dans sa proposition, des éléments méthodologiques suivants : analyses des besoins spécifiques, customisation de son système pour l'adapter aux méthodes du BSPP, et proposer un système reparti dans lequel les administrateurs, les data-analystes, les bureaux d'études/contrôles où chacun leur accès et rôles à jouer.

V. LIVRABLES ATTENDUS :

Les principaux livrables attendus de la mission sont :

- Rapport d'analyse des besoins : Un document détaillant les exigences fonctionnelles et techniques.
- Plateforme fonctionnelle : Une plateforme prête à l'emploi, intégrant les fonctionnalités de suivi des projets, infrastructures, et gestion des rôles.
- Tableaux de bord : Des tableaux de bord interactifs pour la visualisation de l'évolution des projets en temps réel.
- Fiches récapitulatives automatiques : Génération automatique de fiches récapitulatives pour chaque projet, incluant les indicateurs clés et les engagements financiers.



- Manuel d'utilisation : Un manuel détaillé pour la prise en main de la plateforme et de l'application mobile.
- Application mobile fonctionnelle : Une application mobile permettant la collecte de données sur le terrain, synchronisée avec la plateforme centrale.
- Rapport de formation : Organisation de sessions de formation pour les équipes du BSPP et les utilisateurs finaux de la plateforme

VI. DUREE DE LA MISSION :

Le consultant/cabinet sera le premier responsable de l'activité. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de suivi BSPP. L'activité sera réalisée sur une période de 60 jours, à compter de la date de signature du contrat suivant l'émission d'un ordre de service pour le démarrage des activités établi par le BSPP

VII. QUALIFICATION DU CABINET ET EXPERIENCE DU PERSONNEL

1- Qualification du Cabinet : le cabinet doit

- Avoir un statut juridique reconnu par le Gouvernement guinéen lui permettant d'effectuer cette mission ;
- Justifier d'une solide expérience dans la conception d'outils/ application de suivi-Evaluation (au moins 5 ans d'expérience) ;
- Avoir conçu au moins 3 outils/ application de suivi de projet avec toutes ses fonctionnalités

2- Expérience du Personnel :

le cabinet doit disposer d'un personnel expérimenté

a- Chef de mission (Expert Senior en Suivi-Evaluation) : il doit :

- Être titulaire d'un diplôme Universitaire (minimum Bac +5) en Suivi – Evaluation/ Gestion de Projet ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience en Suivi – Evaluation, dans la conception des outils de collecte, le développement et la gestion de base de données et sites web dynamique ;
- Avoir mis en place Cinq (5) outils/application ou base de données avec toutes ses fonctionnalités au cours des cinq (5) dernières années pour les grandes structures gouvernementales ou les bailleurs de fonds
- Avoir d'une expertise avérée dans les domaines liés à la digitalisation de systèmes intégrés de gestion des informations
- Avoir une maîtrise du Français
- Avoir la connaissance de l'anglais, en particulier de l'anglais technique en système d'information (atout)

b- Ingénieur Informatique : il doit



- Avoir d'au moins 05 ans d'expérience professionnelle en développement web et mobile ;
- Avoir d'au moins 03 ans d'expérience professionnelle en gestion de base de données ;
- Avoir d'une solide compréhension des enjeux liés à la digitalisation des outils de collectes, d'analyse de données et de rapportage (élaboration de Dashboard, etc.) ;
- Avoir d'une expérience professionnelle de travail en Suivi-Evaluation est un atout ;
- Avoir d'une bonne maîtrise l'outil de visualisation des données Power BI ;
- Avoir travaillé sur au moins trois (03) projet de digitalisation similaire est un atout ;
- Avoir d'excellentes aptitudes en communication, et capacité à exprimer des idées de manière claire, concise et efficace,
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir connaissance de l'anglais, en particulier de l'anglais technique en système d'information, (atout)

c- Formateur : il doit :

- Être titulaire d'un diplôme Universitaire (Au moins Bac+5) en Gestion/ Suivi – Evaluation des Projet ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la formation en Suivi – Evaluation, dans la conception des outils de collecte, le développement et la gestion de base de données et sites web dynamique ;
- Avoir mené au moins trois missions similaires au cours des 5 dernières années

d- **METHODE DE SELECTION**

Le consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondé sur les qualifications du consultant (SQC) conformément aux dispositions du Code des marchés publics en Guinée.